

Création et réalisation d'un spectacle de A à Z

Référent Christian Baur (enseignant de musique)

Descriptif :

Ce Travail de Maturité englobe plusieurs compétences :

- création ou appropriation artistique
- gestion administrative
- représentation d'un spectacle « art de la scène », partiel ou complet, d'une durée variant entre 30 et 75 minutes.

Le dossier est soumis aux directives générales des Travaux de Maturité.

Le projet doit être associé à la musique qui devrait être, dans l'idéal, représentée en public.

L'élève sera amené à :

- Déterminer et argumenter ses choix artistiques et créatifs.
- Solliciter et gérer les ressources qualifiées de son réseau de partenaires.
- Organiser :
 - une gestion administrative sérieuse pour parvenir à une bonne réalisation du spectacle (engagements, droits, etc...)
 - le planning de répétitions
 - superviser (si nécessaire) la mise en scène, costumes, décors, accessoires
 - de l'intendance, (local de répétitions, réservation de la salle de spectacle, location de costumes, etc.),
 - de la communication (affiches, site, presse)
 - les finances (budget, billetterie ou "chapeau" et le bilan final)
- L'élève se verra artistiquement impliqué dans le projet.

Le référent est joignable selon les disponibilités de son horaire

CB